

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20122243***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**12 OCT. 2020**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0456 906 226**

Nom

(en entier) : **SIMETI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Canadiens, 19 à 7330 Saint-Ghislain****Objet de l'acte : Reconduction des mandats d'Administrateurs, d'Administrateur-Délégué et
du Président du Conseil d'Administration**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2020, il a été constaté que les mandats des membres du Conseil d'Administration étaient venus à échéance lors de l'Assemblée Générale du 10 avril 2020.

La présente Assemblée Générale Extraordinaire régularise dès lors le renouvellement du Conseil d'Administration de la société pour une durée de six ans à compter du 10 avril 2020, qui est composé de :

- Monsieur Edoardo VESPA

- La SA Electrical Enterprise Luxembourg, dont le siège est sis Route de Capellen, 28 à L8279 Holzem, GD Luxembourg N° entreprise LU2002 2208 927, représentée par Monsieur Edoardo VESPA.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

Il a également été procédé à la régularisation du renouvellement du mandat de l'Administrateur-Délégué, la SA ELECTRICAL ENTERPRISE, précitée, représentée par Monsieur Edoardo VESPA, pour une durée de six ans, à compter du 10 avril 2020 soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

L'ensemble des actes posés par le Conseil d'Administration et par l'Administration-Délégué, depuis le 10 avril 2020 ont été ratifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2020.

Le Conseil d'Administration a reconduit le mandat du Président du Conseil d'Administration de Monsieur Edoardo VESPA pour une durée de 6 années qui a pris cours le 10 avril 2020, soit jusque 2026.

Il est également nommé en qualité de représentant permanent de la SA SIMETI, Monsieur Edoardo VESPA, domicilié au Grand-Duché de Luxembourg à L8081 Bertrange, rue de Mamer 32.

Fait à Saint-Ghislain, le 9 octobre 2020

(S) la SA ELECTRICAL ENTERPRISE
Représentée par Edoardo VESPA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2020 - Annexes du Moniteur belge